

La Supérieure et la Maîtresse des Novices se placent à côté d'elles, la première à droite, la seconde à gauche.

A un signal donné, toutes se mettent à genoux : la Supérieure commence alors la strophe *Monstra te esse Matrem* etc., que toutes les Sœurs continuent avec elle, et que l'on dit trois fois.

Aussitôt après, les Novices à genoux et tenant toujours en main leur cierge allumé, récitent toutes ensemble, et à haute voix la formule de consécration suivante :

Père Eternel, je me consacre à vous et me donne à la très-sainte Vierge, votre Fille bien-aimée et ma vraie Mère, pour pratiquer par Elle et avec Elle, l'Obéissance et la Charité, qui doivent régner parmi vos enfants.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il

Cette consécration étant faite, chaque Novice éteint son cierge et le remet entre les mains de quelqu'une des Sœurs.

La Supérieure se levant, toutes les Sœurs se lèvent aussi : alors les nouvelles Novices, l'une après l'autre, chacune à son rang, se présentent à la Supérieure, qui leur donne successivement le baiser de paix : puis elles parcourent les rangs, dans le même ordre en commençant par le côté de la Supérieure, pour recevoir le baiser de paix de toutes les Sœurs, qui doivent demeurer à leur place jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les Novices ayant ainsi parcouru tous les rangs, vont se remettre auprès de la Supérieure : celle-ci donnant alors un signal, toutes se mettent à genoux, et l'on termine par la récitation du *Sub tuum, etc.*

